



Un net imposable à calculer par des salariés en particulier

Par vassily1974

Bonjour à tout ceux qui connaisse le droit du travail en long et en large,

Voilà ,je me pose une question ;

Alors ,je suis salarié à temps plein dans une entreprise de transport ,et le jour ou j'ai du faire ma declaration d'impot ,en fait relever si j'étais d'accord ou pas , j'ai eu besoin de calculer le net imposable de mon salaire ! o_O

A ce que je crois savoir ,je ne suis toujours pas patron et ne l'ai jamais été ni n'envisage de l'être,aussi car si je me projetais à le devenir ,on me mettrait des batons dans les pattes,car je sais combien la réussite n'est pas de mise dans ce pays pour quelques uns.

En fait ,sur ma feuille de paie ,plu que d'avoir un montant un peu plu supérieur à mon salaire net comme c'est le cas pour le commun des mortels ,j'ai eu un net imposable global à chaque mois depuis mon entrée ; ce qui fais que le jour de ma déclaration j'ai eu besoin de calculer ce net imposable plu que de prendre les chiffres et montants de chaque somme .

Je ne vous demande pas si c'est normal ,je trouve plus que le PATRONAT voudrais ??????s'essayer à faire progresser des employés pour en faire des patrons ,alors on leur complexifie la tache,aussi car le patronat et leur entourage savent combien leur sont plu malin que la moyenne et pretende tout savoir ,on leur fais faire leur travail ,comme si pour des petits ,faire le travail de ceux qui travaille dans les bureaux ,ça devait être notre job .

De mon avis ,le net imposable est un montant calculée par l'administration des entreprises ,et en aucun cas ,c'est à un salarié de s'en occuper !!! On ne va pas se mettre à faire le travail de l'administration ,ce serai nouveau sur ce point ça !!!

J'attend alors plusieurs explications VRAIS des spécialistes du droit du travail ,du détail ,et en aucun cas ,des on dis ou paraîtrait que .

Cordialement à l'avance de toute vos réponses.

Par janus2

Bonjour,

Difficile de bien comprendre votre problème !

La fiche de paie doit indiquer le salaire brut, les différentes retenues, le net imposable, le prélèvement à la source et le net à payer. Elle doit de plus indiquer le net imposable cumulé sur l'année.

Je ne comprends donc pas votre besoin de "calculer" le salaire net imposable.

Par ESP

Bonjour

Il est normal que le montant du salaire imposable soit plus élevé que le salaire perçu, puisqu'il comprend, en plus du salaire net, la CSG et CRDS dites non déductibles calculées sur 98,25% du salaire brut.

Par vassily1974

Merci !!!!

je dénote les points d'exclamation afin de marquer le tollé de la boite pour qui je travaille.

Voici ce que vous dénotez: 'Elle doit de plus indiquer le net imposable cumulé sur l'année'.

C'est bien le problème auquel je fais face ,car en général un net imposable reste un montant un peu plu supérieur à un salaire net .

ex : pour un salaire de 1700 euros net ,le net imposable sera de 1785 euros ou 1854 à quelque chose près.

Je le sais car toute les entreprises pour qui j'ai travaillé ,le net imposable ne devait pas être à calculer ,afin de le

connaitre si vous me comprenez bien .

Moi ,pour mon cas A PARS , le net imposable est celui calculé non pas sur le mois de Juillet par exemple ,mais sur celui du début de mon embauche ,jusqu'a ce mois de Juillet en fait ,ce qui me donne une somme ,accrochez vous bien de par exemple 17854 euros en fait pour ce mois de Juillet.

Vous comprenez ?

Voilà pourquoi ,meme si j'ai 46 ans et que les entreprises ou de nombreux citoyens doivent me prendre pour un neuneu,je dois joué les cadors ou les patrons de petite entreprise en devenir grande ,en calculant moi ,le net imposable ; faisant alors le travail de l'administration de ma boîte .

Vous notez alors que ce cas n'est pas normal ,et qu'en aucun cas les salariés doivent calculer leur net imposable !

Merci de votre réponse

Par vassily1974

@ESP,

merci de ton aide .

je comprend et suis d'accord ,mais c'est pas le cas pour moi ,car je suis un cas à part ; moi j'ai ce besoin de calculer le net imposable car je suis l'ennemi d'état et on ne m'aime que peu dans ce pays ,y compris des salariés .

Tu me note donc que le salaire imposable reste une somme un peu plu supérieur à un salaire net ,on est d'accord .

Cordialement ,

merci pour ta réponse.